

Les paradoxes du réseau

Un CSE très chargé en raison des sujets abordés avec un directeur du réseau qui paraît plus réaliste que ses prédécesseurs, tout en prenant conscience des vastes chantiers qui l'attendent.

Après l'ère d'une co-construction plutôt poussive, l'heure est plutôt d'accorder du crédit aux actes plutôt qu'aux paroles, si bienveillantes soient-elles.

Philippe Martinetti a beau faire preuve d'écoute et multiplier les engagements, il n'en demeure pas moins que des paradoxes se multiplient, tant sur les points santé au travail que sur le cheminement d'une régionalisation tâtonnante et à rebours de nos attentes.

[• • • Lire ici le liminaire des élus du SNJ.](#)

Au menu : régionalisation, santé, égalité et économie.

Régionalisation en panne

Sur la régionalisation, on avance un peu à reculons.

Le directeur du réseau souhaite « embarquer tous les salariés avec des objectifs réalistes », mais sans avancer le moindre budget, actuellement en négociation, et surtout sans octroyer de nouveaux moyens.

Le deuxième compte-rendu de la commission de suivi et d'ajustement de la régionalisation (CASAR) a eu le mérite de placer le débat au cœur des problèmes de terrain.

En guise d'introduction, les élus ont demandé à ce que l'information effectue un aller-retour entre la CASAR et les Instances de Proximité afin d'être au plus près des préoccupations des salariés. Les informations devant revenir ensuite vers la CASAR via un point mensuel.

Philippe Martinetti compte informer les directions régionales de cette nécessaire transparence.

Une étude qualitative commandée par la direction au cabinet Institut « Think-Out » a été menée sur une soixantaine de téléspectateurs sondés (un

échantillon difficilement représentatif) et révèle toujours l'appétence des publics pour l'information de proximité.

Pour les sondés, l'info locale véhicule les valeurs d'utilité, de confiance et de partage. Une info plus positive, plus lente, plus paisible, moins anxigène. On y apprend également que les téléspectateurs trouvent qu'en région, l'image reçue leur apparaît parfois de piètre qualité et qu'il y a clairement une différence entre antennes nationale et régionale.

L'évolution des journaux télévisés régionaux est menée à travers des ateliers de réflexion éditoriale en groupes trop restreints.

C'est un « think thank » réunissant rédacteurs en chefs, adjoints au numérique et quelques présentateurs, mais sans les reporters de terrain.

On est loin de « la grande construction collective » promise par la direction.

(...)

(...)

Devant la CASAR, Germain Dagognet, en charge de la transformation, avait osé affirmer qu'il ne souhaitait pas mettre en place « des assises du journalisme ».

Une position quelque peu démentie en CSE par Philippe Martinetti : « *Je souhaite qu'on élargisse le nombre de personnes dans ces ateliers, le JT c'est notre bien commun, notre fierté* ». Car, au final, ce travail de réflexion éditoriale sera porté après les congés de la Toussaint dans les rédactions afin d'en discuter avec des modifications et des amendements.

Mais pour reformer nos 19h et une approche jugée trop « institutionnelle », la direction sort toute la panoplie d'outils réputés agiles : écran tactile, UTS, mojo, Face to Cam (interview où l'interviewé répond en regardant la caméra et non pas le rédacteur qui l'interroge), duplex avec smartphones (fait par l'interviewé lui-même à l'endroit où il se trouve), movex (duplex en mouvement), etc...

Dans ce nouveau jargon à la mode, on nous parle de « désactualiser l'info », multiplier les entrées, booster des duplex et organiser des mini-débats. On parle même de « décravater la présentation » (un propos qu'on pourrait qualifier de sexiste).

En somme, dans le JT du futur imaginé par nos têtes pensantes, le reportage recule au profit d'un remplissage plus froid, au prétexte que nos téléspectateurs seraient déjà informés en journée via internet.

Plus inquiétant, les deux régions pilotes (Nouvelle Aquitaine et Bretagne) semblent en panne d'idées pour prendre, dès le mois de janvier, le créneau de l'après-midi prévu initialement entre 14h et 16h.

Nouvelle Aquitaine souhaitait diffuser l'émission « Vous êtes formidables » à 14h et la rediffuser le lendemain matin, mais « *le créneau semble trop ambitieux en matière de taux d'audience* », selon Xavier Riboulet, directeur de France 3 Nouvelle Aquitaine et coordinateur de la régionalisation.

L'autre idée serait de diffuser des modules NoA fabriqués par les PTA sur le linéaire de Nouvelle Aquitaine, et la direction a eu le toupet de demander à la CASAR son accord lors de sa réunion mensuelle.

Une proposition vécue comme une provocation, voire une maladresse, car le rôle de la CASAR n'est pas de renégocier le périmètre d'un accord d'expérimentation qui relève du dialogue social avec toutes les organisations syndicales. Philippe Martinetti nous répond : « *Oui, il y aura une renégociation des contours de NoA, nous ne sommes pas en mode pirate* ».

Quant à la région Bretagne, elle attend toujours l'arrivée de sa nouvelle directrice à Rennes avant de présenter de nouveaux projets régionaux.

Le grand flou numérique se poursuit avec son cortège d'éléments de langage qui nécessite souvent l'utilisation d'un décodeur.

Le # (hashtag) devient la ligne éditoriale du numérique, et l'écran tactile serait soudainement le Graal du linéaire aux yeux de nos penseurs .

Une réflexion est menée par les équipes de Fred-Marie Lamouret sur les bassins de vie afin de mieux cibler nos internautes.

La directrice de la stratégie numérique parie sur 140 posts chaque jour, sans tenir le moindre compte des effectifs tendus dans les rédactions régionales (ainsi que du peu d'appétence de certains journalistes et cadres intermédiaires pour le web).

Elle ne s'arrête pas là et nous dit n'avoir aucun tabou au sujet des journalistes web qui devront partir seuls en reportage avec un smartphone, tout en expliquant que l'objectif est de faire de France 3 un média global.

Comprenez : un journaliste seul avec son smartphone fait des reportages pour le web et le linéaire... Elle cite même une consœur qui le pratique déjà.

(...)

(...)

Nous lui avons rappelé que, pour le SNJ, une équipe de reportage est constituée de 2 personnes minimum ; c'est un gage de qualité de l'information, de sécurité et aussi d'efficacité.

Et quant aux « nouveaux outils agiles », pour le réseau, on n'entend toujours parler que de smartphones. Les élus SNJ ont rappelé que des outils, comme les boîtiers photo plein format, sont largement utilisés sur l'antenne nationale. *(suite en colonne de droite)*

Retour sur site sous Covid

Dans le réseau, la direction n'a pas relevé de situation où des salariés non vaccinés se sont retrouvés en situation de ne pas pouvoir présenter de passe sanitaire ou de test dans le cadre d'un reportage.

Le DRH, Samuel Bignon, rappelle que France télévisions n'impose ni test ni passe dans ses emprises (exception faite de la Fabrique à Paris-Le Franet).

Quelques précisions d'Alain Astarita, référent en charge de la cellule Covid-19 :

- Maintien des gestes barrières et aération des locaux.
- La prise en charge des tests PCR demandés en complément du schéma vaccinal complet (missions à l'étranger) est effective depuis le 15 octobre.
- Les accompagnants des invités ne doivent pas entrer en régie ou en plateau mais rester en dehors dans une salle d'attente ou un hall d'accueil.
- Les capteurs de CO2 « made in France » sont enfin en cours de livraison dans tout le réseau, à raison d'un appareil mobile par antenne au coût unitaire d'environ 350€. Les locales excentrées et les BIP n'en sont pas dotés pour le moment. Les élus SNJ craignent qu'un seul appareil ne suffise pas et demandent la possibilité d'en acquérir plus dans des versions fixes moins onéreuses. •

(suite) Michael Friederich, directeur technique, indique qu'une commande ne devrait pas tarder à être passée, mais les actuels « ne font pas de son ». Contredisant la réalité du terrain, car dans certaines antennes régionales, on en utilise... avec du son ! •

Alerte sur la santé à Limoges

Les 3 documentalistes de Limoges se sont vus refuser le télétravail sur la modalité de 2 jours et demi/semaine par la direction lors d'une réunion interne.

L'une d'entre elles, en pleurs, s'est déclarée en accident de travail, un accident que conteste maladroitement la direction de Nouvelle Aquitaine par des « réserves » et qui refuse de considérer ce refus annoncé en réunion comme un élément déclencheur

La surcharge de travail est devenue telle pour les documentalistes, que des situations d'épuisement ont vu le jour, alors que la direction régionale était informée depuis longtemps de cet état de fait, sans anticiper pour autant.

Les représentants de proximité (RP) du Limousin ont donc déclenché une alerte sur la santé.

Cette alerte révèle surtout que l'accord d'entreprise sur le télétravail reçoit une application à géométrie très variable dans le réseau.

L'absence de DRH en Nouvelle Aquitaine, de RRH ou d'IRH entre Limoges et Poitiers pendant de longs mois, a pesé aussi sur cette situation très tendue.

La nouvelle DRH, en poste depuis un mois, annonce qu'un poste vacant depuis juin devrait être « pourvu » mais probablement par une reconversion, c'est-à-dire pas avant un an.

En attendant, elle indique que 2 nouvelles CDD devraient entrer dans le vivier de remplaçants de documentalistes, devant du coup être elles-mêmes formées sur les outils.

(...)

(...)

La direction indique avoir du mal à attirer des candidats sur ce type de poste en Limousin.

Les élus rappellent que le problème rencontré par les documentalistes risque de se retrouver dans d'autres services et qu'il ne sera pas réglé tant que les salariés de France 3 Limousin seront confrontés à une surcharge de travail à moyens et effectifs constants, voire réduits (NoA, 18h30 + Matinales France Bleu).

Ils constatent que la direction n'a toujours pas pris la mesure des états de fatigue et d'exaspération des collectifs de travail car, pour rappel, la souffrance au travail engage l'employeur pour faute inexcusable.

Pire, aucun plan d'action et de prévention ne s'est vraiment dessiné dans cette antenne, malgré cette souffrance au travail.

Philippe Martinetti veut aller plus vite « dans la co-construction de nouvelles méthodes » pour avancer sur des risques psychosociaux qui pèsent toujours plus dans le réseau.

Là aussi le SNJ jugera sur la réalité des actes et non sur de simples intentions. •



L'égalité femmes-hommes stable en 2020

Le diagnostic 2020, dernière année de l'application de l'accord égalité 2017/2020 (un nouvel accord est entré en application au 1er juillet 2021), est évidemment marqué par la crise sanitaire. Mais aussi à examiner sous le point de vue des nouvelles dispositions.

Notamment l'enveloppe de rattrapage des disparités en faveur des femmes, qui a concerné 89 salariées (28 PTA et 61 journalistes).

Le pourcentage de femmes dans les effectifs a globalement augmenté, mais ces chiffres sont parfois en trompe-l'œil : si on regarde le nombre de femmes et d'hommes, avec les départs en RCC, on compte 109 hommes en moins contre « seulement » 29 femmes en moins. Autre exemple : le pourcentage de femmes rédactrices en chef adjointes a progressé, mais dans les chiffres, cela correspond à 6 femmes de plus et 54 hommes de moins.

A quelques exceptions près, les rémunérations avancent en faveur des femmes, notamment pour les journalistes chez les rédacteurs et les JRI.

Le nombre d'heures de formation et de salariés formés était en baisse en 2020 pour cause de confinement. Mais la baisse n'est pas spectaculaire : beaucoup de formations ont pu avoir lieu en e-learning ou en classes virtuelles.

L'effet Covid est plus spectaculaire sur la santé : le nombre d'heures de maladies simples explose, notamment pour les journalistes avec un chiffre plus important pour les femmes. Explication : les « gardes d'enfants » pendant la crise, assimilées à des arrêts maladie.

En conclusion, il faudra attendre le diagnostic prochain pour examiner l'effet « enveloppe » sur la progression salariales des femmes dans le réseau. •

Toujours plus d'économies dans le réseau

La situation au 30 juin dernier est moins perturbée qu'en 2020, même si la crise sanitaire a continué à peser avec un plan de continuité d'activité (PCA) entre avril et mai dernier.

Le second semestre 2021 « devrait être normal », selon Philippe Angot, directeur financier de France 3.

Mais encore une fois, les économies sont réelles : de l'ordre de 1,6 M €, ce qui se traduit par moins 19 ETP (Équivalent Temps Plein)

Cette nouvelle baisse de la masse salariale (2864,3 ETP, soit moins 19 en 6 mois contre moins 137 en 2020) est vécue comme une double peine infligée à un réseau déjà saigné à blanc avec, de surcroît, les départs en RCC (Rupture conventionnelle collective) non remplacés.

Cette hémorragie perdure et devient insupportable avec le lancement du 18h30 et la régionalisation annoncée.

Les ressources de l'entreprise France TV sont en diminution (moins 60 M d'euros) et une nouvelle saignée est à craindre pour l'an prochain.

Philippe Martinetti a assuré vouloir arbitrer en faveur des antennes sous dotées du réseau devant la présidence, lors des débats à venir dans les trois semaines sur le budget de France Télévisions : « *Nous ferons tout pour que le budget 2022 prenne en compte ces questions.* » En la matière, il affirme croire « *plus en l'équité qu'en l'égalité [et être] conscient de la réalité du réseau* » et ajoute qu'il fera « *preuve de détermination et de sincérité* ».

Le SNJ a demandé solennellement au directeur de revêtir sa blouse d'urgentiste pour stopper l'hémorragie d'ETP et réclamer clairement des moyens aux antennes pour la régionalisation.

D'autres investissements connaissent un fort ralentissement, comme celui consacré au déploiement des nouvelles régies « Mosar », très en retard sur les prévisions.

Le NRCS (Nouveau système d'information des rédactions) est à la traîne aussi en raison de l'annulation des formations en présentiel.

Les travaux d'expérimentation à Strasbourg de la régie automate, après l'échec de Rouen, sont toujours en cours mais leur coût sera reporté.

Autre fait notable, France 3 Pays de Loire n'a pas consommé son budget au 30 juin avant le départ de sa directrice, ce qui est un comble pour une région chroniquement sous dotée.

L'Occitanie est en alerte sur sa masse salariale (« *surcharge d'ETP et requalifications* », explique la direction) ce qui peut surprendre, malgré les JT communs mis en place chaque week-end dans cette région (une exception dans le réseau, mais qui commence à s'étendre) par souci purement économique.

La publicité est en net recul sur nos antennes, avec un déficit voisin de 2 millions €, l'écran de 20h15 n'est pas investi par les annonceurs, ce qui traduit ce recul important.

Les parrainages sont plutôt en forme, notamment sur les pages de météo, mais ne compensent pas les pertes sèches de la pub régionale. Trois contrats d'objectifs et de moyens (COM) ont été reconduits en Bretagne, Centre-Val de Loire et Nouvelle Aquitaine.

La négociation a été rompue en Bourgogne Franche-Comté et aucune autre signature n'est en vue dans le réseau où les collectivités locales confondent trop souvent COM et communication.

Enfin, les élus n'ont pas pu obtenir de la direction des enseignements chiffrés sur le 18h30, tout comme sur les journaux communs mis en place arbitrairement durant les congés. •

Relocalisations de 3 BIP (bureaux d'information de proximité)

A Pontarlier (Bourgogne-Franche Comté), cette relocalisation au cœur de ville dans un marché tendu est appréciée par l'équipe qui travaillait auparavant dans un local exigu de 25m², sans sanitaires privatifs et éloigné du centre.

Un déménagement largement partagé avec les RP et unanimement salué.

Le projet sur Angers donne moins de satisfaction car les représentants de proximité et l'équipe du BIP n'ont pas été associés en amont du choix de la direction de déménager dans un local de 120 m² situé dans une petite rue très difficile d'accès en voiture.

Mais le timing très court (fin du bail actuel au 31 décembre) et un marché immobilier tendu ont contraint France 3 Pays de Loire à louer rapidement avant d'organiser des visites aux RP et salariés en septembre dernier.

Le nouveau local pose surtout des problèmes de stationnement avec un parking excentré, pour les équipes qui doivent slalomer avec leur matériel pour accéder au garage souterrain.

A noter aussi l'absence de stationnement pour les véhicules personnels des 4 salariés sur site.

Faute de réponse satisfaisante sur ces points, la consultation pour avis a été reportée au prochain CSE.

La relocalisation du BIP de Cergy en région parisienne paraît plus cohérente, car l'équipe composée de deux journalistes femmes a été davantage associée au projet et entendue dans leurs souhaits depuis 2020 par la direction régionale de Paris Ile-de-France.

De gros problèmes de sécurité au pied de l'ancien BIP rendaient urgent ce déménagement dans un nouveau et vaste local de 128 m² très proche de la gare. L'installation y est prévue en janvier.

Les élus du CSE ont rendu un avis positif sur cette relocalisation. •



Prochain CSE : 23 et 24 novembre 2021

**Vos élus et représentant syndical SNJ
au CSE Réseau :**

Myriam Figureau, Jean-Manuel Bertrand,
Vincent Habran et Hervé Colosio